



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 6083

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proposition formulée dans le cahier du *think-tank* « En temps réel » intitulé « à la recherche française et aux moyens de l'améliorer », consistant à exiger que les annonces de postes soient maximalement visibles. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant quels délais elle pourrait être mise en œuvre.

Texte de la réponse

La visibilité nationale et internationale de toutes les offres de postes ouverts au recrutement des enseignants-chercheurs est déjà très large puisque celles-ci sont affichées sur le Portail GALAXIE accessible en internet. Une procédure d'abonnement à une lettre d'information, qui notifie chaque jour la publication de nouvelles offres aux personnes intéressées, complète ce dispositif. Par ailleurs, toutes les fiches de poste sont transmises automatiquement au portail européen de la mobilité des chercheurs, EURAXESS(<http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/jobs/jobsByCountry>), mis en place par la Commission européenne, qui en fait la publicité auprès d'un public international. Pour améliorer encore la visibilité internationale des offres, la réalisation prochaine d'une version anglaise du Portail GALAXIE et de tout ou partie de ses composantes applicatives est envisagée. La publication des postes de chercheurs est effectuée par les établissements publics scientifiques et technologiques (EPST) eux-mêmes, sur leurs propres sites. Quelques postes sont publiés sur le site EURAXESS, mais, à ce jour, seul l'INSERM bénéficie du label « stratégie RH », attribué par la Commission européenne, par lequel l'organisme s'engage à y publier systématiquement ses offres. La publication des postes par les autres EPST relève de décisions propres à chaque laboratoire. Les EPST seront désormais incités à centraliser et diffuser systématiquement leurs offres sur le portail européen de la mobilité des chercheurs.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6083

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5335

Réponse publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6992